

Compte rendu de la réunion du comité de programmation du 8 décembre 2021

Présent-es : A.F. Benhamou, Z. Brioude, A. Girard, F. Kaddour V. Lafourcade, A. Lecordier, I. Pichon, E. Proust, F. Worms.

Excusées : M. Chénetier-Alev, O. Gaultier.

La réunion s'est déroulée en visioconférence sous la présidence de M. Worms, de 14h à 15h45. Les deux données essentielles quant à la programmation du Théâtre Nicole Loraux sont d'abord exposées par la responsable du Théâtre, A.F. Benhamou : le budget, dont dépend le nombre de projets possibles sur l'année civile, (puisque le budget régie est désormais directement géré par le théâtre), le choix de l'interruption de l'activité pendant les vacances universitaires : l'un et l'autre déterminent le nombre de résidences ouvertes pendant le semestre (9). Le budget 2022 n'est pas encore connu.

Le rôle du comité de programmation est également rappelé : celui-ci n'est pas d'évaluer les projets artistiquement, mais de veiller à ce que le choix soit fait en conformité avec la charte du Théâtre, et de discuter le cas échéant de projets également éligibles, selon des critères liés à la vie de l'ENS, et à la scolarité des étudiant·es, ainsi qu'au juste partage dans l'Ecole de l'outil qu'est le théâtre.

Différentes questions ont été abordées quant à la SEA ; celle-ci n'étant pas l'objet de la réunion, elle fera l'objet d'une réunion spécifique en janvier, organisée par F. Kaddour, responsable des AC et de la SEA.

14 projets, dont les participant·es à la réunion avaient reçu les dossiers, ont ensuite été présentés, pour les 9 créneaux possibles de résidences au S2 2021-22.

Ces projets ont été examinés selon la charte du Théâtre Nicole Loraux.

5 projets issus d'étudiant·es du Département Arts ont été validés,

Parmi les projets émanant d'étudiant·es des autres départements, le comité, après discussion, a décidé de prioriser les projets des étudiant·es n'ayant pas encore fait de spectacles dans le théâtre, a fortiori lorsqu'ils ou elles étaient en dernière année de scolarité, après presque deux ans de fermeture du théâtre.

Le comité a examiné un projet extérieur à l'ENS, qui n'aurait pu être éligible qu'en cas de moindre nombre des projets venant des étudiant·es de l'École.

Le comité a également validé à l'unanimité un des deux projets portés par une enseignante du LiLa, avec des étudiant·es de l'Ecole, et un projet d'anciens élèves, qui sera joué sans résidence préalable et ne mobilisera le théâtre que 2 jours.

Le choix final de programmation a été validé à l'unanimité des présent·es.

Compte rendu établi par A.F. Benhamou